



Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2020-5-12-8

Séance du vendredi 28 août 2020

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSES :

M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER
Mme HELDERLE donne procuration à M. BIHL
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU les articles L 1424-24, L 1424-24-2 et R 1424-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, portant désignation des représentants s du Département au sein du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (CASDIS),
- VU le rapport du 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret les représentants du Département pour siéger au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (CASDIS),

- Désigne les 14 représentants titulaires et les 14 représentants suppléants du Conseil départemental au sein du CASDIS comme suit :

Membres titulaires (14 sièges)

1. Rémy WITH
2. Pierre BIHL
3. Brigitte KLINKERT
4. Pascale SCHMIDIGER
5. Annick LUTENBACHER
6. Betty MULLER
7. Michel HABIG
8. Karine PAGLIARULO
9. Vincent HAGENBACH
10. Monique MARTIN
11. Alain GRAPPE
12. Nicolas JANDER
13. Lara MILLION
14. Pierre VOGT

Membres suppléants (14 sièges)

1. Daniel ADRIAN
2. Pascal FERRARI
3. Yves HEMEDINGER
4. Fabienne ORLANDI
5. Marc MUNCK
6. Philippe TRIMAILLE
7. Bernadette GROFF
8. Martine DIETRICH
9. Lucien MULLER
10. Emilie HELDERLE
11. Sabine DREXLER
12. Max DELMOND
13. Josiane MEHLEN-VETTER
14. Catherine RAPP

LE PRESIDENT



Rémy WITH

Adopté à l'unanimité